



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°177
novembre 2014

page 2

vos délégués rendent compte

- CHS du 3 novembre
- CTP du 24 novembre

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- guide de la mobilité interne
- égalité femmes/hommes
- direction de la culture
- CDAS

page 4

ici et ailleurs

- délogés mais pas démobilisés
- le droit d'avorter à 40 ans
- Solidaires contre le barrage de Sivens



section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé et imprimé par nos soins

dans « l'entre-deux »

notre action syndicale continue !

A petits pas, la réforme territoriale avance. La nouvelle carte des régions, adoptée en seconde lecture par l'Assemblée Nationale le 25 novembre, après une dernière navette parlementaire, devrait consacrer 13 régions à l'horizon du 1^{er} janvier 2016.

Des incertitudes planent encore sur la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivité mais le nouveau paysage territorial prend forme : des super-régions, des Métropoles aux compétences renforcées qui se mettront en place dès le 1^{er} janvier 2015. Dans l'entre-deux, les niveaux communal, intercommunal et départemental tentent toujours de sauver leur pré-carré. Après avoir joué les matadors, Manuel

Valls surfe maintenant sur les mécontentements, laissant entendre à chacun qu'ils vont « gagner » : plus de suppression sèche des départements, possibilité de négocier les transferts de compétences, aménagement du seuil de 20 000 habitants pour les intercommunalités... Dans la cacophonie qui en résulte, une certitude : les services publics, et les emplois qui le font vivre, restent bel et bien dans le collimateur de nos gouvernants, tous s'accordant à dire qu'il y a trop de fonctionnaires, avec trop de privilèges !!!

Notre collectivité n'échappe pas à cet air d'entre-deux...



Entre deux Présidents : l'ancien reste officiellement jusqu'aux élections cantonales de mars prochain mais est, de fait, parti sur d'autres fonctions, sans que son successeur ne soit désigné... sans parler d'un possible changement de majorité qui rebattrait toutes les cartes !

Entre deux DGS : le nouveau doit encore porter les projets les plus avancés de l'ancien et jongler entre coups de frein et coups d'accélérateurs des élus pour tenter d'améliorer le bilan du mandat.

Dans ce contexte, SUD n'est quant à lui pas resté « entre deux élections », continuant à privilégier l'action syndicale quotidienne auprès des agents et des services. Réorganisations (ou leur nouvelle version « light » ajustements d'organigramme), adéquation des moyens humains et financiers (sauf pour les projets-phares de création d'un grand stade d'athlétisme ou de sauvetage de l'association « Arts vivants » pour lesquels le CG crée 10 postes), hygiène et sécurité : autant de dossiers sur lesquels SUD n'a pas levé le pied quand d'autres syndicats découvrent opportunément le chemin des services. ■





vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

CHSCT du 3/11/2014:

● Bilan sécurité en CDAS :

Une information hygiène et sécurité est désormais mise en place à la prise de fonction des agents (rappel des procédures et utilisation du registre). Suite à l'inventaire des problèmes sur les permanences effectuées hors CDAS, des solutions spécifiques seront à trouver sur chaque lieu. Le traitement des incidents reste à améliorer (traçabilité des agressions et suites données). Pas de vote

● Risques professionnels liés à l'amiante dans les enrobés routiers:

Un diagnostic effectué par les agents du CG est nécessaire avant toute intervention de réfection des chaussées. En ce sens, un protocole strict lié au risque d'amiante nous a été proposé (carottage sous l'eau, équipement de protection) Vote Pour.

● Etude sur la santé au travail dans les collèges:

Une étude interdépartementale associant la région et le rectorat est proposée au CG35. Cette étude alimentera le travail engagé dans la collectivité en faveur des agents des collèges sans ralentir les travaux en cours (demande de SUD). Vote Pour

● Synthèse activité de la psychologue du travail :

La forte sollicitation de la psychologue du travail (suivis individuels et gestion des situations conflictuelles dans les équipes) justifie pour SUD l'affectation d'un temps supplémentaire. Les propositions faites (prévention de mal être suite à un choc traumatique, suivi des agents en inaptitude partielle...) sont pertinentes et les moyens devront suivre. SUD partage le constat d'une accélération de l'activité dans les services et les effets néfastes sur la santé des agents des multiples réorganisations. Mme HUON, n'envisage pas de nouveaux projets type "On se connaît".

● Plan de prévention des conduites addictives:

Des actions de prévention sont envisagées pour les encadrants et les agents (formations, affiches, éthylotests...). Pour SUD, y joindre un protocole précis d'intervention serait un plus. Pas de vote.

● Suivi de visites CHS :

Si le tableau de suivi est enfin mis en place, le délai pour les réalisations de travaux n'est pas renseigné. Le pôle construction étant absent, pas de réponses aux questions posées sur les bâtiments. Pas de vote.

● Service agriculture:

SUD déplore le nouveau report de l'enquête de prévention CHS dans ce service alors que la réorganisation est effective depuis plusieurs mois. Pas de vote. ■

CTP du 24 novembre

SUD avait demandé le report de 3 dossiers (ajustements de l'organigramme des Archives, devenir de la mission Arts Vivants, réorganisation des centres de planification) soit parce qu'ils étaient incomplets, soit envoyés hors délais, ce qui ne nous laissait pas le temps de consulter les agents concernés. L'administration a bien du mal à trouver une méthode pour associer les agents et les organisations syndicales à leur réflexion. Celle mise en oeuvre par la Direction des Moyens Généraux devait être présentée à ce CTP mais ce point a visiblement été "oublié". Madame Huon a finalement accepté de différer d'une semaine les 3 points, avec un CTP extraordinaire le 1er décembre et a pris l'engagement de présenter la démarche participative en début d'année 2015.

● Fermeture d'ISL (Info Sociale en Ligne) le samedi matin :

L'administration met en avant la question de sécurité de l'agent de permanence, seul dans le bâtiment Gaston Deferre,

mais aussi le faible nombre d'appels le samedi et les difficultés d'organisation du planning en semaine du fait de la récupération double des heures travaillées le week-end. Les agents souhaitant majoritairement

maintenir ce service en horaires atypiques, il a été proposé un délai de 6 mois pour réfléchir à une organisation plus opérationnelle. SUD a voté Pour à condition que l'exigence de sécurité des agents ne soit pas occultée.

● Intégration des OPA suite au transfert du Parc départemental :

Sous prétexte qu'ils bénéficieraient de conditions d'intégration « très favorables » dans le grade d'agent de maîtrise principal et dans le cadre d'emplois de techniciens, l'administration rompt avec le principe de régime indemnitaire identique pour les agents d'un même grade. C'est totalement inacceptable, en particulier pour les agents de catégorie C. SUD s'est associé à la CGT pour voter Contre cette proposition (3 abstentions CFDT)

● Création du stade d'athlétisme :

Indépendamment de l'appréciation politique que chacun peut avoir sur ce projet, le CTP avait à se prononcer sur le fonctionnement de ce nouvel équipement assuré par une équipe de 4 agents. Il s'agira de 4 créations nettes de postes ce qui tranche avec la politique d'effectifs constants... L'organisation étant cohérente, vote Pour à l'unanimité.

● Jours de fermeture des services

SUD s'est abstenu sur les jours de fermeture imposée des services et la fermeture estivale de la crèche et a voté Pour les fermetures exceptionnelles d'ISL le samedi matin, ainsi que Pour la journée pédagogique de la crèche. ■

Lisez le **compte-rendu intégral**

de ces réunions sur :

[http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-\(selectionner-l'organisme,-puis "comptes rendus"\)](http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-(selectionner-l'organisme,-puis-comptes-rendus))





elles et ils se mobilisent

dans les services départementaux

GUIDE DE LA MOBILITE INTERNE

A la demande des syndicats SUD et CGT, document de travail à l'appui, l'administration a accepté de dissocier le "guide la mobilité interne" du "guide du recruteur" qui concernait essentiellement le recrutement externe.

Plusieurs réunions ont permis de réelles avancées pour fluidifier la mobilité interne et la rendre plus transparente. Ainsi, une procédure de mobilité sans lettre de motivation, sans curriculum vitae et sans entretien a été rétablie pour la mobilité interne sur des postes équivalents en catégorie C et B. La liste n'est pas fermée, en particulier la réflexion doit se poursuivre pour les fonctions administratives.

SUD avait demandé que la procédure simplifiée soit étendue aux professions médico-sociales et médicales de catégorie A : refus de l'administration, M Gillouard indiquant que "par principe, il considère que les agents de catégorie A ont un devoir supérieur de s'intégrer dans les équipes"...

SUD a également émis des craintes sur les possibilités d'application de ces règles au regard du nombre croissant d'agents "prioritaires".

égalité professionnelle femmes-hommes

Suite à la signature de la charte européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes, Rozenn Geoffroy, Vice-présidente du CG 35, a reçu les organisations syndicales afin d'échanger sur un plan d'actions (à consolider ou à créer) au Département. SUD a pleinement pris part à cet échange et a demandé des mesures pour :

- organiser le temps de travail pour une meilleure articulation vie personnelle et vie professionnelle
- faciliter l'accès à la formation (horaires et lieu, remplacement)
- faciliter l'accès au temps partiel choisi (compensation)
- dépasser les représentations de métiers réservés aux hommes ou aux femmes et lutter contre les stéréotypes sexistes
- bannir les réflexions à caractère discriminatoire (maternité, temps partiel...) et relevant du sexisme ordinaire
- engager une campagne d'information sur les violences faites aux femmes sur leur lieu de travail, les sanctionner et mieux accompagner les victimes

SUD ne manquera pas d'ambition sur ce dossier pour voir aboutir des dispositifs et faire avancer l'égalité professionnelle femmes/hommes au CG35.

Direction de la Culture

SUD poursuit ses rencontres avec les agents de la direction de la culture qui n'en finit pas de travailler une réorganisation. Ces réunions sont l'occasion pour ces agents de se rencontrer et de combler le déficit d'information sur les projets de l'administration... alors qu'ils sont pleinement concernés !

Le 18 novembre, SUD a fait part des dossiers CTP, reçus en retard et dont tous les agents n'avaient pas connaissance. Les analyses et les positions à défendre sont unanimes: sur la forme, les agents sont désabusés des "soit disant" concertations, et sur le fond ils sont inquiets pour l'avenir des missions, sur la perte de sens dans le jeu de rééquilibrage du poids de la direction de la culture et de la direction des Archives et sur les rôles et places de chacun dans l'organigramme.

Autant de constats que SUD portera au CTP du 1er décembre.

CDAS

Avec la nouvelle carte d'intercommunalité, certains CDAS ont perdu ou gagné de nouvelles communes à gérer. L'occasion de refaire les comptes sur les postes nécessaires et de saisir l'opportunité d'opérer les bons ajustements... Et bien non ! au contraire, on gomme les manques de départ et on part sur des règles de calcul étroites et au dixième près d'ETP. Tant pis si les agents ne s'y retrouvent pas : écartelés entre deux sites, pas de prise en compte de l'élargissement du secteur d'intervention à couvrir...

En les rencontrant, SUD a recueilli les constats amers des collègues. Beaucoup renoncent à certaines tâches faute de temps, aux dépends du travail partenarial, des missions et des usagers ; puis certains, ne supportant plus l'éparpillement et la surcharge croquent.



délogés mais pas démobilisés



Ils étaient plus de 200 travailleurs sociaux (assistants familiaux et agents de l'aide sociale à l'enfance) en grève le 25 novembre devant les locaux du Conseil général de Haute Vienne (87). Ils demandent l'abrogation d'une délibération votée le 6 octobre dernier décidant l'arrêt de certaines prises en charge de jeunes majeurs de 18 ans à 21 ans.

Le Conseil général argue d'une situation financière difficile et d'une hausse constante

des dépenses sociales. Il a fait appel aux forces de l'ordre pour faire évacuer les lieux.

Les collègues mobilisés restent néanmoins motivés ! Ils continuent leur action pour maintenir un dispositif d'aide légale qui permet à des centaines de jeunes majeurs de poursuivre des études, d'acquérir une qualification, de « finir de se construire » afin de vivre de manière réellement autonome.

Le droit d'avorter à 40 ans

Le droit d'arrêter une grossesse dans des conditions décentes fut le long combat de millions de femmes.

Il aboutit en France en 1975, il y a 40 ans, quand la ministre de la Santé, Simone Veil, affronte au parlement son propre camp politique pour faire voter la dépénalisation de l'avortement. Avant la « loi Veil », les femmes avortaient clandestinement, dans des conditions barbares, y laissant trop souvent la vie.

Les mouvements féministes préparent une mobilisation pour ces 40 ans (le week-end du 17 janvier, avec manifestation nationale à Paris), en réponse notamment aux réactionnaires qui ont pris la rue ces derniers mois, contre l'égalité des droits.

L'Union syndicale Solidaires entend faire de cette journée un rendez-vous majeur de mobilisation.



Solidaires contre le barrage de Sivens



Créé en 2011, le Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet se bat pour protéger la dernière zone humide d'importance du bassin versant du Tescou (Nord-Ouest du Tarn) menacée de destruction par le projet de barrage de Sivens. Ce barrage, présenté comme d'intérêt général, est en fait destiné à 70% pour l'irrigation intensive d'une vingtaine de fermes et pour 30% au soutien d'étiage (dilution des pollutions). C'est un projet inadapté, dont le coût environnemental et financier est très

élevé, au profit de pratiques agricoles qui sont une impasse pour les agriculteurs comme pour la société dans son ensemble.

La Commission européenne a annoncé le 26 novembre l'ouverture d'une procédure d'infraction contre la France pour non-respect de la législation européenne dans le cadre de ce projet.

Pour éviter que ne se reproduisent d'autres drames humains et écologiques comme à Sivens, Solidaires demande l'arrêt définitif du projet.



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :